Plan et prescriptions particulières, RN31 (Clermont)
Passage des convois exceptionnels - sens Compiégne vers Creil - poids > 120t ou gabarit (longueur < 40m et ou largeur < 5.50m) et hauteur < 4.70m

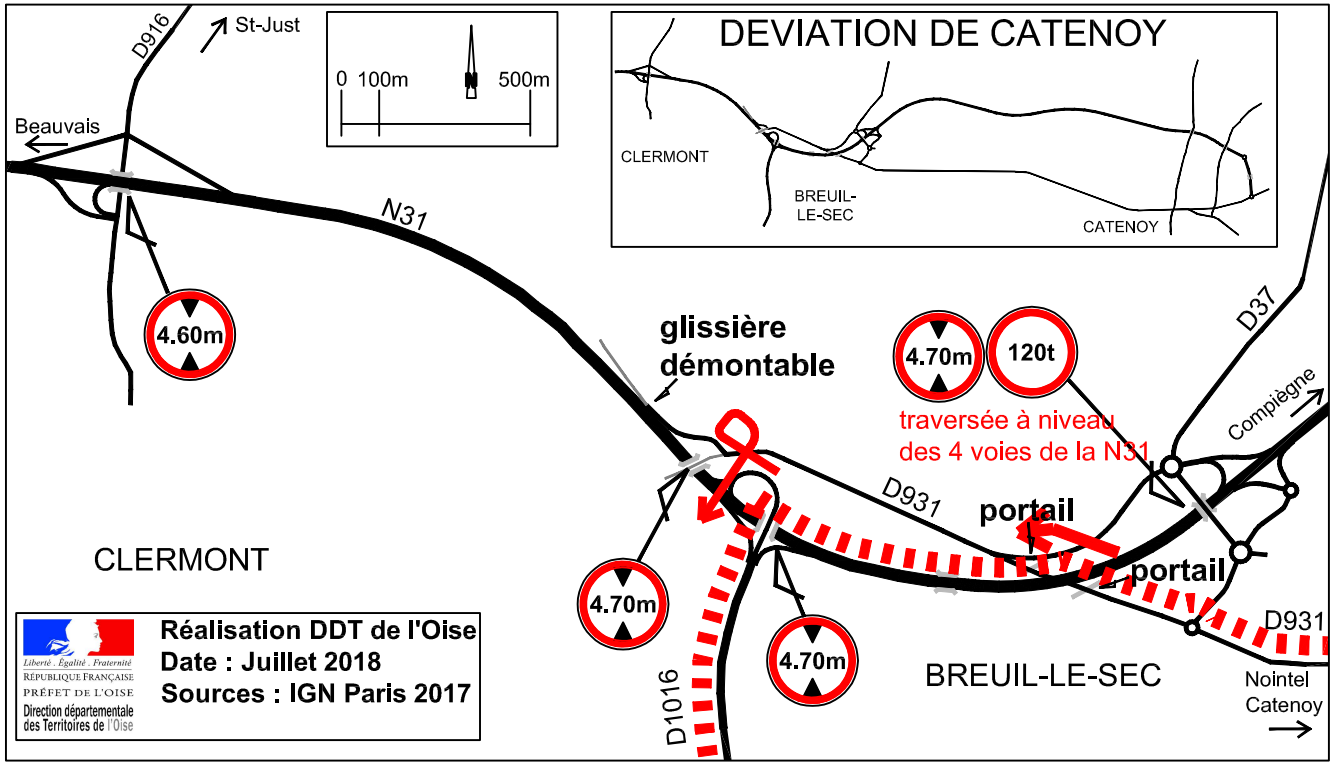

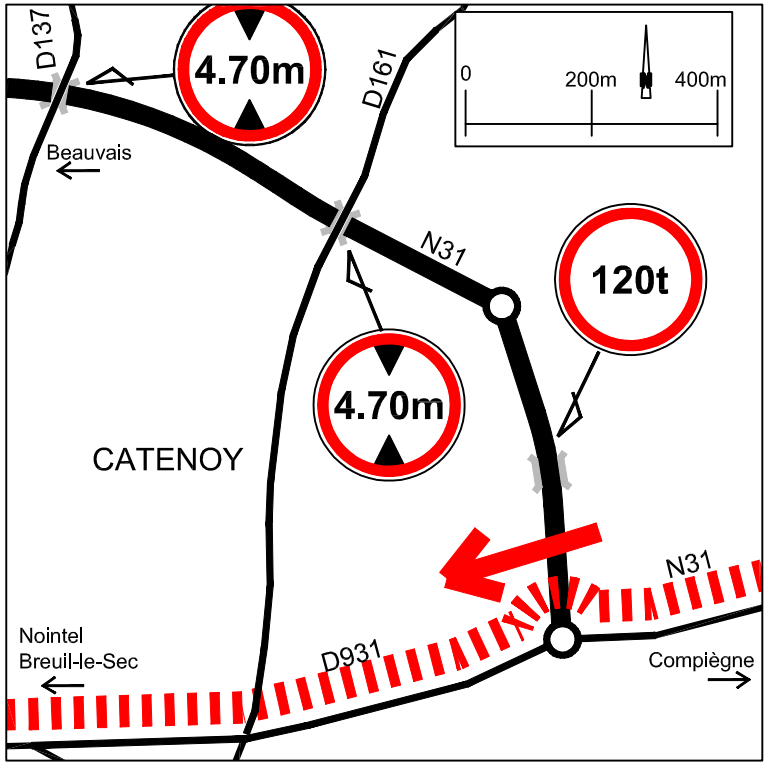

La dépose et repose des glissières sont effectuées par les agents de la Direction Interdépartementale des Routes du Nord (DIR.N). Prévenir obligatoirement une semaine puis 48 heures avant le passage, le centre d'exploitation interdépartemental au 03.44.78.56.92 / 03.44.78.57.41 / 06.64.47.62.51 Fax : 03.44.78.82.56.

Attention **FORCES DE L'ORDRE OBLIGATOIRE**

Arrêt de la circulation sur la N31 dans les deux sens pour permettre l'insertion du convoi dans le sens Compiègne - Beauvais : vous devez demander une escorte à la gendarmerie de Clermont (B.M.O.) une semaine à l'avance et confirmer 2 heures avant le passage au 03.44.50.91.83.